

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

03

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

TRANSPORT

02

ADMINISTRATION

04

ECONOMIE

03

RURAL

03

TELECOMMUNICATION

04

N° 2718

30 Décembre 2022

30 December 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	415 D/MINTP/SG/DCT/CAO /IE2/MGF/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 415 D/MINTP/SG/DCT/CAO /IE2/MGF/2022 DU 28 DECEMBRE 2022 PORTANTCONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°005071/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/10/2022 POUR LE TRAITEMENT DU POINT CRITIQUE DE TCHAKAMARI (PK23+083 – PK23+876) SUR LA ROUTE MORA – WAZA, TRONÇON MORA-DABANGA-KOUSSERI DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET 'BIP MINTP-EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 36 126 01 330021 523511.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

2	Reference	416/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/BB /2022 Lire
	Titre/objet	DECISION° 416/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/BB /2022 _28/12/2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANTAUTORISATION N°005071/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/10/2022 POUR LES TRAVAUX D'URGENCE SUR LA RN1, TRONCON MORA-DABANGA-KOUSSERI, SECTION SALE-DABANGA-TILDE- (66KM), DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

3	Reference	406 D/MINTP/SG/DCT/CAO /RA/NMJG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION ? 406 D/MINTP/SG/DCT/CAO /RA/NMJG/2022 DU 27/12/2022PORTANT ATTRIBUTION COMPLEMENTAIRE DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 066/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 13 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONTS METALLIQUES ACROW.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 36 125 03 33 00 093 523411.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

4	Reference	413/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/AR/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION° 413/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/AR/2022 DU 27 DECEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 004730/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG DU 06 OCTOBRE 2022, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE DE TRACTION ÉLECTRIQUE SUR LE BAC DE KENTZOU, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2022.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

5	Reference	019C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°019C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	2174/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/RA/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°2174/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/RA/2022 DU 26 DECEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'EVALUATION DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°096/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 24/10/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE CERTAINS AXES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL. FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

7	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CFC/CIPM/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE MINIS CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES DANS LES AGENCES REGIONALES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN (CFC) DE NGAOUNDERE (ADAMAOUA), MAROUA (EXTREME NORD) ET GAROUA (NORD) EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

8	Reference	N°3324/2022/DG/DAG/SDPA/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°3324/2022/DG/DAG/SDPA/SMA DU 29 DECEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CFC/CIPM/2022 DU 08/12/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE MINIS CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES DANS LES AGENCES REGIONALES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN (CFC) DE NGAOUNDERE (ADAMAOUA), MAROUA (EXTREME NORD) ET GAROUA (NORD) EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

9	Reference	N°3326/2022/DG/DAG/SDPA/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°3326/2022/DG/DAG/SDPA/SMA DU 30 DECEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AOIR/CFC/CIPM/2022 DU 14/12/ 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL INTEGRE DE GESTION BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

10	Reference	422/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NRT /2022 Lire
	Titre/objet	DECISION° 422/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NRT /2022 DU 29 DECEMBER 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRE A GRE N°005486/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 NOVEMBRE 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN AUX PRODUITS STABILISANT DE LA ROURE REGIONALE R0609 : MANKI II-FOUMBOT (123KM) DANS LE RESEAU OUEST (REGION DE L'OUEST).FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference	2142/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/MES/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2142/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/MES/2022 DU 27 DEC 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT LETTRE N° 005295 /L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASH DU 01 NOVEMBRE 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF EN BÉTON ARMÉ (06ML) SUR LA RIVIÈRE OSHUM AU PK15+600 SUR LE TRONÇON DE ROUTE RÉGIONALE N°R0501 RELIANT TUDIG JN - OSHUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATIBO, DÉPARTEMENT DE LA MOMO, RÉGION DU NORD-OUEST. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2022 ET SUIVANTS (PROGRAMME AJUSTÉ 2022).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

12	Reference	N°12 /C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/jorez Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°12 /C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/JOREZPORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°12/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 20 OCTOBRE 2022, POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

13	Reference	7647/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/22 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 7647/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/22 DU 27 DECEMBRE 2022PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°D13-350/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM/2022 DU 11 OCTOBRE 2022 RELATIVE À L'ACHAT D'UN SCANNER PROFESSIONNEL MULTIFONCTIONS(FINANCEMENT : FONDS MONDIAL –FONDS DE CLÔTURE ROUNDS 3&4)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

14	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AOIR/CFC/CIPM/2022 DU 14/12/ 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL INTEGRE DE GESTION BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

15	Reference	D13-491/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/22 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°D13-491/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/22PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°D13-350/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM/2022 DU 11 OCTOBRE 2022 RELATIVE À L'ACHAT D'UN SCANNER PROFESSIONNEL MULTIFONCTIONS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference N°17087/CAA/DAG/SDAAB/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°17087/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 23/12/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°13146/AONR/CAA/CIPM/2022 DU 10 OCTOBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REVISION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET DES MANUELS DE PROCEDURES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

17	Reference N°17086 /CAA/DAG/SDAAB/SM Lire Titre/objet DÉCISION N°17086 /CAA/DAG/SDAAB/SM DU 23/12/2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REVISION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET DES MANUELS DE PROCEDURES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

18	Reference 2168 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/BB/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N 2168 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/BB/2022 DU 27/12/2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°003906/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 11/08/2022 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE D'ENTRETIEN EN VUE DU DESENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE BAKOTCHA-BAKASSA-DOMGA-BAKOTCHA (09 KM), DEPARTEMENT DU HAUT – NKAM, REGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP EXERCICES 2022 ET SUIVANTS LIGNE FONDS ROUTIER. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

19	Reference 414 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/BB /2022 Lire Titre/objet DECISION° 414 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/BB /2022 LE 27/12/2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°003906/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 11/08/2022 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE D'ENTRETIEN EN VUE DU DESENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE BAKOTCHA-BAKASSA-DOMGA-BAKOTCHA (09 KM), DEPARTEMENT DU HAUT – NKAM, REGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP EXERCICES 2022 ET SUIVANTS LIGNE FONDS ROUTIER. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

20	Reference 405 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/MES/2022 Lire Titre/objet DECISION ? __405_/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/MES/2022 DU __27 DEC 2022__ PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 005295 /L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASH DU 01 NOVEMBRE 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF EN BETON ARME (06ML) SUR LA RIVIERE OSHUM AU PK15+600 SUR LE TRONÇON DE ROUTE REGIONALE N°R0501 RELIANT TUDIG JN - OSHUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATIBO, DEPARTEMENT DE LA MOMO, REGION DU NORD-OUEST.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS (PROGRAMME AJUSTÉ 2022). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

21	Reference N°D 811/D/HGOPY/DG/DGA/DAF Lire Titre/objet DECISION N°D 811/D/HGOPY/DG/DGA/DAF PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°002/LC/HGOPY/CIPM/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE MINI BUS À L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

22	Reference N°22/2034/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/jorez Lire Titre/objet DECISION N°22/2034/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/JOREZPORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°12/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 20 OCTOBRE 2022, POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

23	Reference 004/AONO/C.DJ-CIPM/C-DJ/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C.DJ-CLPM/C-DJ/2023 DU 29/12/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION (L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRES) EN CHAMP SOLAIRE DES LOGEMENTS DES CADRES COMMUNAUX DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 27-01-2023
-----------	---

24	Reference N°17087/CAA/DAG/SDAAB/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°17087/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 23/12/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°13146/AONR/CAA/CIPM/2022 DU 10 OCTOBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REVISION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET DES MANUELS DE PROCEDURES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

25	Reference N°019/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N°019/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/CIPM-C-MG/2022 DU 04/10/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VÉTÉRINAIRE (CZV) EN PROCÉDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE DE MENGANG DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

26	Reference 001/AONO/C-DJ/CIPM-DJ/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-DJ/CIPM-DJ/2023 DU 29/12/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE EQUIPEE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE DJAORO DOUA MIDAL DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DE MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 27-01-2023
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

27

Reference [077/D13-482/AOIR/MINSANTE/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°077/D13-482/AOIR/MINSANTE/CIPM/2022 DU 16 DECEMBRE 2022 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE ACTUARIELLE POUR LE FINANCEMENT DE LA COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 21-02-2023

28

Reference [002/AONO/C-DJ/CIPM-DJ/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-DJ/CIPM-DJ/2023 DU 29/12/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE D'EAUPOTABLE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE OUAGADOUGOU DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DE MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 27-01-2023

29

Reference [001/DC/C-DJ/SG/CIPM-DJ/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-DJ/SG/CIPM-DJ/2023 DU 29/12/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE DJOHONG, LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 27-01-2023

30

Reference [ADDITIF N°2 A/S 001/AONO/HGD/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°2 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 29 NOVEMBRE 2022 POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2023.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

31

Reference [D13-492/AONR/MINSANTE/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°D13-492/AONR/MINSANTE/CIPM/2022 RELATIF A L'ORGANISATION DE L'ATELIER DE DEMARRAGE DES ACTIVITES DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE L'HOPITAL REGIONAL ANNEXE DE MBALMAYO

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 12-01-2023

32

Reference [01/AONO/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 28/12/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 A USAGE COMMERCIAL AU CENTRE URBAIN DE LA VILLE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-01-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

33

Reference [2169 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/MGF/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 2169 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/MGF/2022 DU 28 DECEMBRE 2022 PORTANT CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°005071/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/10/2022 POUR LE TRAITEMENT DU POINT CRITIQUE DE TCHAKAMARI (PK23+083 – PK23+876) SUR LA ROUTE MORA – WAZA, TRONCON MORA-DABANGA-KOUSSERI DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET BIP MINTP-EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 36 126 01 330021 523511.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

34

Reference [2182/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NRT/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°2182/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NRT/2022 DU 29 DÉCEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE N°005486/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 NOVEMBRE 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN AUX PRODUITS STABILISANT DE LA ROUTE REGIONALE R0609 : MANKI II-FOUMBOT (123KM) DANS LE RESEAU OUEST (REGION DE L'OUEST).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

35

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AOIR/CFC/CIPM/2022 DU 14/12/ 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL INTEGRE DE GESTION BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

36

Reference [2170 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/BB/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°2170 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/BB/2022 DU 28/12/2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°005071/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/10/2022 POUR LES TRAVAUX D'URGENCE SUR LA RN1, TRONCON MORA-DABANGA-KOUSSERI, SECTION SALE-DABANGA-TILDE- (66KM), DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP,EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

37

Reference [003/AONO/C-DJ/CIPM-DJ/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-DJ/CIPM-DJ/2023 DU 29/12/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLEEQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE KAITA ZOMSALA DE LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DE MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 27-01-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

38	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CFC/CIPM/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE MINIS CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES DANS LES AGENCES REGIONALES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN (CFC) DE NGAOUNDERE (ADAMAOUA), MAROUA (EXTREME NORD) ET GAROUA (NORD) EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

39	Reference	N°E1179/HGOPY/DG/DGA/DAF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°E1179/HGOPY/DG/DGA/DAFPORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/HGOPY/CIPM/2022 DU 03/11/2022 POUR L'ACQUISITION EN PROCÉDURE D'URGENCE D'UN VÉHICULE MINI BUS À L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY). FINANCEMENT: DONS ET FONDS PROPRES HGOPY, EXERCICES 2023, IMPUTATION:22 20 01
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

40	Reference	2141/C/MINTP/SG/DCT/CAO/RA/NMJG/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2141/C/MINTP/SG/DCT/CAO/RA/NMJG/2022 DU 27/12/2022PORTANT ATTRIBUTION COMPLEMENTAIRE DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 066/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 13 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONTS METALLIQUES ACROW.FINANCEMENT :BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION :36 125 03 33 00 093 523411.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

41	Reference	2167/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/AR/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°2167/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/AR/2022 DU 27 DECEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 004730/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG DU 06 OCTOBRE 2022, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE DE TRACTION ÉLECTRIQUE SUR LE BAC DE KENTZOU, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2022.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

42	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°08/AOIR/CFC/CIPM/2022 DU 14 DECEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL INTEGRE DE GESTION BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

43	Reference n/a Lire Titre/objet PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°007/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 DU 14 NOVEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DES ORDINATEURS PORTABLES POUR LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE DU 4EME RECENSEMENT GENERALE DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (RGPH)-RECENSEMENT GENERALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE). NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) PAYS : CAMEROUN NUMÉRO DU PROJET : P151155 NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE LA COTATION : N°002/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 DESCRIPTION DU MARCHÉ : ACQUISITION DES ORDINATEURS PORTABLES POUR LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE DU 4ÈME RECENSEMENT GÉNÉRALE DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (RGPH)-RECENSEMENT GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE) DÉLAI DE LIVRAISON : 30 JOURS OUVRABLES DÈS NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRAGE DES PRESTATIONS Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

44	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CFC/CIPM/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE RAVALEMENT DES FACADES ET DE RENOVATION INTERIEURE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

45	Reference N°0050 Lire Titre/objet COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0050 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION N°019/DC/CIPM/SIC/2022 DU 14 NOVEMBRE 2022 POUR LE GARDIENNAGE DE CERTAINS SITES DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION N° 415 D/MINTP/SG/DCT/CAO /IE2/MGF/2022 DU 28 DECEMBRE 2022
PORTANT CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION
N°005071/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/10/2022 POUR LE TRAITEMENT DU POINT
CRITIQUE DE TCHAKAMARI (PK23+083 – PK23+876) SUR LA ROUTE MORA – WAZA, TRONÇON
MORA-DABANGA-KOUSSERI DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET BIP
MINTP-EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 36 126 01 330021 523511.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu

Vu la loi N°2022 /004 du 27 avril 2022 portant ratification de l'Ordonnance N°2021/004 du 29 décembre 2021 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

L'Ordonnance N° 2022/001 du 02 juin 2022 modifiant en complétant certaines dispositions de la Loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/018 du 17 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu

l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés au Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu La Décision N° 0000007/CAB/MINMAP du 31 Janvier 2022 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures au Ministère des travaux Publics (CIPM-TCRI);

Vu la Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère Des Travaux Publics ;

Vu

Autorisation de Gré à Gré N°005071/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/10/2022 pour le traitement du point critique de TCHAKAMARI (PK23+083 – PK23+876) sur la route MORA – WAZA, Tronçon MORA-DABANGA-KOUSSERI dans la Région de l'Extrême-Nord

Vu Les offres

Vu le Rapport d'Analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières y relatives;

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution du contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation de la route nationale N°1, tronçon MORA-DABANGA-KOUSSERI, section MORA-WAZA (Pk0+000 au Pk3+000), des travaux de traitement du point critique de TCHAKAMARI (Pk23+083 – Pk23+876) et des travaux de maintien de la circulation sur le tronçon MORA-DABANGA-KOUSSERI, dans la région de l'Extrême-Nord.

Lot	Régions	Entreprise	Tronçon	Section	Montants TTC Corrigé en FCFA	Montant en lettre
Unique	Extrême Nord	SADJO BABA BP : 262 Maroua Tel : 2 22 29 26 25 /6 99 86 31 96	Mora- Dabanga- Kousseri	TCHAKAMA RI (PK23+083 - PK23+876)	646 422 623	six cent quarante-six millions quatre cent vingt-deux mille six cent vingt-trois

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Décembre 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION° 416/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/BB /2022 _28/12/2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANTAUTORISATION N°005071/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/10/2022 POUR LES TRAVAUX D'URGENCE SUR LA RN1, TRONCON MORA-DABANGA-KOUSSERI, SECTION SALE- DABANGA-TILDE- (66KM), DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,
 Vu la Constitution ;
 Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
 Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
 Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
 Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
 Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
 Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
 Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;
 Vu
 l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;
 Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;
 Vu Le Circulaire n° 001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
 Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;
 Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciales de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;
 Vu l'autorisation N°005071/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/10/2022 pour les travaux d'urgence sur la RN1, tronçon MORA-DABANGA-KOUSSERI, section SALE-DABANGA-TILDE- (66km), dans la région de l'Extrême-Nord;
 Vu Le Dossier Consultation de gré à gré suivant autorisation N°005071/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/10/2022 pour les travaux d'urgence sur la RN1, tronçon MORA-DABANGA-KOUSSERI, section SALE-DABANGA-TILDE- (66km), dans la région de l'Extrême-Nord;
 Vu L'offre du soumissionnaire ;
 Vu le rapport du comité d'analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatives;
 Vu La note N°0090 /N/MINTP/CAO/R du 28 novembre 2022.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour les travaux d'urgence sur la RN1, tronçon Moradabanga-Kousseri, section Sale-Dabanga-Tilde- (66km), dans la région de l'Extrême-Nord.

Région	Entreprise	Tronçon	Linéaire (km)	Montant en chiffre TTC en FCFA	Montant en lettre TTC en FCFA	Délai (mois)
Extrême-Nord	SOTCOCOG S.A B.P: 334 Garoua, Tél : 695 40 92 41/ 699 43 5 71	TRONCON MORA- DABANGA- KOUSSERI, SECTION SALE- DABANGA- TILDE	66	437 032 808	Quatre cent trente-sept millions trente -deux mille huit cent huit	06

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter, dès publication de la présente décision, à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Décembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 406 D/MINTP/SG/DCT/CAO /RA/NMJG/2022 DU 27/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION COMPLEMENTAIRE DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 066/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 13 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONTS METALLIQUES ACROW. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 125 03 33 00 093 523411.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu la loi N°2022 /004 du 27 avril 2022 portant ratification de l'Ordonnance N°2021/004 Du 29 décembre 2021 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021

Vu le Décret n° 2001/018 du 17 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu

l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement liées sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°0001208/CAB/MINMAP/ du 13 décembre 2021 portant nomination d'un Président par intérim à la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère Des Travaux Publics (CIPM-TCRI) ;

Vu la Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère Des Travaux Publics ;

Vu

Vu

Vu

Vu la Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

La Circulaire N°000002/LC/MINMAP/CAB du 12 Mai 2022 relative à la continuité du service public en cas de sanction d'un Maître d'Ouvrage Délégué, ou des membres d'une Commission de Passation des Marchés Publics conformément aux dispositions des articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés publics ;

Vu

L'appel d'Offres National Ouvert n° 066 /AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 13/06/2022, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction des ponts métalliques ACROW

Vu Les Offres des soumissionnaires ;

Vu Le Procès-Verbal N° 59/PV/CIPM-TCRI/MINTP du 02 Septembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures ;

Vu Le Procès-Verbal N° 50/PV/CIPM-TCRI/MINTP du 02 Août 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures pour l'ouverture des plis

Vu Le Rapport d'examen des dossiers administratifs et des Offres techniques et financières du 31 Août 2022 ;

vu Le procès-verbal de négociation du montant de l'offre financière de l'entreprise NAN COMPANY LIMITED.

DECIDE :

Article 1: Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour l'exécution des travaux des lots 1,5,7 et 8 relatif à la construction des ponts métalliques Acrow.

N° Lots	Régions	Itinéraires	Noms des soumissionnaires	Montants TTC Corrigé (en FCFA)	Montant en lettre TTC Corrigé en FCFA	Type d'intervention
01	Adamaoua	Foumbam-Tibati -N'déré (RN6)	NAN COMPANY LIMITED	847 425 420	Huit cent quarante-sept millions quatre cent vingt-cinq mille quatre cent vingt	Construction pont
05	Sud	Ambam - Minkan - Ma'an	NAN COMPANY LIMITED	1 603 313 389,51	Un milliard six cents trois millions trois cents treize mille trois cent quatre-vingt-neuf virgule cinquante un	
08	Sud	Elogbatindi – Memel 2	GROUPEMENT FIRST SERVICES-MAPO SARL	741 221 324,77	Sept cent quatre un million deux cents vingt un mille trois cents vingt-quatre virgule soixante-dix sept	
	Centre	Mission catholique Nguinda - Walla				

Article 2: Les mandataires des dites entreprises sont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leurs projets de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Décembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION° 413/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/AR/2022 DU 27 DECEMBRE 2022 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°
004730/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG DU 06 OCTOBRE 2022, POUR LA FOURNITURE ET
L'INSTALLATION D'UN GROUPE DE TRACTION ÉLECTRIQUE SUR LE BAC DE KENTZOU,
DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS
ROUTIER-EXERCICES 2022.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/018 du 17 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu

l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision n°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels

Vu la Décision N°0001208/CAB/MINMAP du 13 décembre 2021 portant nomination d'un Président par intérim à la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics (CIPM-TCRI)

Vu la Décision N° 481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics (CIPM-TCRI) ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la circulaire N° 0001/PP/MINMAP/CAB/ du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'autorisation de gré à gré N°004730/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG du 06 octobre 2022, pour la fourniture et l'installation d'un groupe de traction électrique sur le bac de Kentzou, Département de la Kadey ; Région de l'Est ;

Vu le Dossier de consultation suivant autorisation de gré à gré n° 004730/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG du 06 octobre 2022 pour la fourniture et l'installation d'un groupe de traction électrique sur le bac de Kentzou, Département de la Kadey, Région de l'Est ;

Vu les offres du soumissionnaire ;

Vu le rapport du comité d'analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatives.

DECIDE :

Article 1 : Le Groupement d'entreprises dont le nom suit est retenu pour la fourniture et l'installation d'un groupe de traction électrique sur le bac de Kentzou.

N° lot	Région	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Type de prestations	Montant en chiffre TTC en FCFA	Montant en lettre TTC en FCFA	Délai (mois)	Observations

Lot unique	EST	Groupement ETS DIAKITE/ANTC SARL BP. 11438 Yaoundé 677 59 72 63/698 31 90 44/677 84 27 64/695 56 46 23	Fourniture et installation d'un groupe de traction sur le bac de KENTZOU	74 999 630	Soixante- quatorze millions neuf cent quatre- vingt-dix-neuf mille six cent trente	02	Offre < au coût prévisionnel
------------	-----	--	---	------------	--	----	---------------------------------

Article 2: Le mandataire dudit groupement est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de son marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Décembre 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE MENGANG

DÉCISION N°019C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG DECIDE :

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret **N° 2018/366 du 20 Juin 2018** portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret **N°2012/074 du 08 Mars 2012** portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics;
- Vu le Décret **N°2012/075 du 08 Mars 2012** portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
- Vu le Décret **N°2012/076 du 08 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret **N° 2001/048 du 23 Février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;
- Vu le Décret **N°95/082 du 24 Avril 1995** portant création de la Commune de Mengang ;
- Vu l'Arrêté **N°000214/A/MINDDEVEL DU 05 MARS 2020** constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;
- Vu la Circulaire **N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics** ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert **N°019 /AONO/CIPM-C-MG/2022 DU 04/10/2022**

- Vu la lettre de proposition rapport d'attribution N° 019/LP/CIPM-2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG du 07 septembre 2022 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : travaux de construction d'un centre zootechnique et vétérinaire (CZV) en procédure d'urgence dans la Commune de Mengang dans le Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre.

Dossier D'Appel d'Offre National Ouvert N°019	Nom et Adresse	Montant Final de la Lettre-Commande TTC en FCFA	Observations
N°0019 /AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2022 DU 04/10/2022	DREAM INNOVATION TECNOLOGIES	29 956 172	RETENUE

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N°2174/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/RA/2022 DU 26 DECEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'EVALUATION DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°096/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 24/10/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE CERTAINS AXES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL. FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N°096/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 24/10/2022 en procédure d'urgence, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de bitumage de certains axes du réseau routier National, le résultat de l'évaluation des offres Administratives et Techniques dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

VOIR TABLEAU SUR PIECE JOINTE PDF

Les soumissionnaires qualifiés sont invités à prendre part à la séance d'ouverture de leurs offres financières qui aura lieu le _____ à _____ heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures (CIPM-TCRI) auprès du Ministère des Travaux Publics, à dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

YAOUNDE le 26 Décembre 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CFC/CIPM/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE MINIS CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES DANS LES AGENCES REGIONALES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN (CFC) DE NGAOUNDERE (ADAMAOUA), MAROUA (EXTREME NORD) ET GAROUA (NORD) EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la travaux de réhabilitation relatifs à l'Appel d'Offres dont la référence et l'objet sont repris en marge.

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Unique	BLUE POWER Cameroun SARL BP 6 650 Yaoundé, Tél : 655 12 11 57/699 96 65 43	Deux cent quatre-vingt-sept millions deux cent quarante-deux mille cinq cent quatre-vingt quatre (287 242 584)	neuf (9) mois

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements, porte 202 du Crédit Foncier du Cameroun pour la suite de la procédure.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à passer les retirer sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 29 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

DECISION N°3324/2022/DG/DAG/SDPA/SMA DU 29 DECEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CFC/CIPM/2022 DU 08/12/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE MINIS CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES DANS LES AGENCES REGIONALES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN (CFC) DE NGAOUNDERE (ADAMAOUA), MAROUA (EXTREME NORD) ET GAROUA (NORD) EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

Vu la Constitution

Vu la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul M à N** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°05/AONO/CFC/CIPM/2022 DU 08 novembre 2022 pour la construction de mini centrales solaires photovoltaïques dans les agences régionales du Crédit Foncier du Cameroun (CFC) de Ngaoundéré (Région de l'Adamaoua), Maroua (Région de l'Extrême Nord) et Garoua (Région du Nord) en procédure d'urgence.

DECIDE

Article 1^{er} : Le marché consécutif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°05/AONO/CFC/CIPM/2022 du 08 novembre 2022 pour la construction de mini centrales solaires photovoltaïques dans les agences régionales du Crédit Foncier du Cameroun (CFC) de Ngaoundéré (Région de l'Adamaoua), Maroua (Région de l'Extrême Nord) et Garoua (Région du Nord) en procédure d'urgence est attribué à l'entreprise ci-après :

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Unique	BLUE POWER Cameroon SARL BP 6 650 Yaoundé, Tél : 655 12 11 57/699 96 65 43	Deux cent quatre-vingt-sept millions deux cent quarante-deux mille cinq cent quatre-vingt quatre (287 242 584)	neuf (9) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

DECISION N°3326/2022/DG/DAG/SDPA/SMA DU 30 DECEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AOIR/CFC/CIPM/2022 DU 14/12/ 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL INTEGRE DE GESTION BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

Vu la Constitution

Vu la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul M à N** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres International Restreint en procédure d'urgence N°08/AOIR/CFC/CIPM/2022 du 14/12/2022 pour la fourniture et l'implémentation d'un progiciel intégré de gestion bancaire au Crédit Foncier du Cameroun.

DECIDE

Article 1^{er} : Le marché consécutif à l'Appel d'Offres International Restreint en procédure d'urgence N°08/AOIR/CFC/CIPM/2022 du 14/12/2022 pour la fourniture et l'implémentation d'un progiciel intégré de gestion bancaire au Crédit Foncier du Cameroun est attribué à l'entreprise ci-après :

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Unique	GROUPEMENT ACCOMPANY CONSULTING – TEMENOS HEADQUARTERS – BTI – ADVISORY – GOLD TELECOM SARL ADRESSE : 01 RUE DU LAC NICARAGUA – 1053 – LES BERGES DU LAC – TUNIS A TUNISIE Tél : (+216) 71 960 666 - 22337180	Un milliard cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent soixante-un mille deux cent trente-neuf (1 189 961 239)	Douze (12) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Décembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MISSI Jean Paul

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION° 422/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NRT /2022 DU 29 DECEMBER 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA CONSULTATION DE GRE A GRE N°005486/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 NOVEMBRE 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN AUX PRODUITS STABILISANT DE LA ROURE REGIONALE R0609 : MANKI II-FOUMBOT (123KM) DANS LE RESEAU OUEST (REGION DE L'OUEST).FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu

l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés au Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu Le Circulaire n° 001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu Décision N° 0000473/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 23 Septembre 2022 portant désignation d'un Président par Intérim Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures au Ministère des Travaux Publics (CIPM-TERI);

Vu l'autorisation N°005486/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 15 novembre 2022 pour l'exécution des travaux d'entretien aux produits stabilisants de la route Régionale R0609 : Manki II-Foumbot (123km) dans le Réseau Ouest (Région de l'Ouest) ;

Vu Le Dossier Consultation de gré à gré suivant autorisation N°005486/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 15 novembre 2022 pour l'exécution des travaux d'entretien aux produits stabilisants de la route Régionale R0609 : Manki II-Foumbot (123km) dans le Réseau Ouest (Région de l'Ouest) ;

Vu L'offres des soumissionnaires ;

Vu le rapport du comité d'analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatives.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour les travaux d'entretien aux produits stabilisants de la route Régionale R0609 : Manki II-Foumbot (123km) dans le Réseau Ouest (Région de l'ouest).

Région	Entreprise	Tronçons	Linéaire (km)	Montant en chiffre TTC en FCFA	Montant en lettre TTC en FCFA	Délai (mois)
Ouest	LENN COMPANY LIMITED	Manki II (Inter N6)- Mantoum Mantoum-Massangam Massangam-Malanden Malanden-Foumbot	123km	1 497 184 346	Un milliard quatre cent quatre-vingt-dix-sept millions cent quatre-vingt-quatre mille trois cent quarante six	24

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 2142/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/MES/2022 DU 27 DEC 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT LETTRE N° 005295 /L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASH DU 01 NOVEMBRE 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF EN BÉTON ARMÉ (06ML) SUR LA RIVIÈRE OSHUM AU PK15+600 SUR LE TRONÇON DE ROUTE RÉGIONALE N°R0501 RELIANT TUDIG JN - OSHUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATIBO, DÉPARTEMENT DE LA MOMO, RÉGION DU NORD-OUEST. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2022 ET SUIVANTS (PROGRAMME AJUSTÉ 2022).

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 005295 /L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASH du 01 Novembre 2022, pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif en béton armé (06ml) sur la rivière OSHUM au PK15+600 sur le tronçon de route Régionale N°R0501 reliant TUDIG JN - OSHUM, dans l'Arrondissement de BATIBO, Département de la Momo, Région du Nord-Ouest, le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU								
lot	Région	Entreprise	Tronçon	Linéaire (ml)	Montant TTC lu en FCFA	Montant TTC Corrigé en FCFA	Délai (Mois)	Observations
Unique	Nord-Ouest	ETS BACHE LTD Tél : 677 602 474	pk15+600 du tronçon n°R0501 reliant TUDIG JN - OSHUM	06	57 092 930	57 092 930	04	Offre la plus disante

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS

N°	Noms des Soumissionnaires	Motifs de l'élimination
1	EXECUTIVE DREAM	Offre la plus disante
2	SONSHIP CONSTRUCTION ENTERPRISE	Non-conformité de l'attestation de domiciliation bancaire datant du 18 mars 2022

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Concessions du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Décembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE N°12 /C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/JOEZPORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°12/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 20 OCTOBRE 2022, POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance que la prestation relative à l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence susmentionné est attribuée ainsi qu'il suit :

INTITULE	STRUCTURE	DUREE D'EXECUTION	MON
Recrutement d'un prestataire de service de gardiennage à l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC)	ESSOKA SECURITY BP: 3654 Yaoundé-Cameroun Tel: 699 607 799 (Yaoundé) Email: info@essokasecuritycm.com/essoka2006@yahoo.co.uk	Douze (12) mois calendaires, compris entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 2023	63 390 438 (Soixante-trois cent quatre-vingt quatre mille quatre cent quatre-vingt quatre Francs CFA)

Ladite Structure est invitée à prendre l'attache de la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales-Service des Marchés) en vue de l'accomplissement des formalités réglementaires pour l'exécution de ladite prestation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs offres auprès du Secrétariat de la Commission Nationale de la Passation des Marchés, dans un délai de **quinze (15) jours**, à compter de la date de publication du résultat, faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 30 Décembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

PROF. EBOT EBOT ENAW

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N° 7647/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/22 DU 27 DECEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°D13-350/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM/2022 DU 11 OCTOBRE 2022 RELATIVE À L'ACHAT D'UN SCANNER PROFESSIONNEL MULTIFONCTIONS (FINANCEMENT : FONDS MONDIAL –FONDS DE CLÔTURE ROUNDS 3&4)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°96/03 du 04 janvier 1996 portant Loi-Cadre dans le domaine de la santé ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu la Demande de Cotation n°D13-350/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM/2022 du 11 octobre 2022 ;

Vu la lettre n°015/L/MINSANTE/CNLS/CSPM/2022 du 08 décembre 2022 portant proposition d'attribution de la Demande de Cotation n°D13-350/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM/2022 du 11 octobre 2022 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : en application des dispositions de l'article 101 alinéa 2 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le soumissionnaire ci-dessous est déclaré Attributaire de la Demande de Cotation n°D13-350/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM/2022 du 11 octobre 2022 relative à l'achat d'un scanner professionnel multifonctions:

Nom du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)	Délai et lieu de livraison
Groupement d'Entreprises Ets CTRL-MAHATEU TECHNOLOGIE SARL Tél : 694 676 727	5 804 762 (cinq millions huit cent quatre mille sept cent soixante-deux)	Quarante-cinq (45) jours au GTC/CNLS sis à Yaoundé

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée suivant la procédure d'urgence, puis communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 27 Décembre 2022

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AOIR/CFC/CIPM/2022 DU 14/12/ 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGIciel INTEGRE DE GESTION BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la travaux de réhabilitation relatifs à l'Appel d'Offres dont la référence et l'objet sont repris en marge.

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Unique	GROUPEMENT ACCOMPANY CONSULTING – TEMENOS HEAUDQUARTERS – BTI – ADVISORY – GOLD TELECOM SARL ADRESSE : 01 RUE DU LAC NICARAGUA – 1053 – LES BERGES DU LAC – TUNIS A TUNISIE Tél : (+216) 71 960 666 - 22337180	Un milliard cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent soixante-un mille deux cent trente-neuf (1 189 961 239)	Douze (12) mois

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements, porte 202 du Crédit Foncier du Cameroun pour la suite de la procédure.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à passer les retirer sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 30 Décembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MISSI Jean Paul

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-491/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/22PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°D13-350/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM/2022 DU 11 OCTOBRE 2022 RELATIVE À L'ACHAT D'UN SCANNER PROFESSIONNEL MULTIFONCTIONS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision N°7647/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM//22 du 27 décembre 2022

Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire de la Demande de Cotation susvisée :

Nom du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)	Délai et lieu de livraison
Groupement d'Entreprises Ets CTRL-MAHATEU TECHNOLOGIE SARL Tél : 694 676 727	5 804 762 (cinq millions huit cent quatre mille sept cent soixante-deux)	Quarante-cinq (45) jours au GTC/CNLS sis à Yaoundé

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attache avec l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des Partenaires de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (UCS-FMP) pour l'établissement du projet de Lettre-commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Comité National de Lutte contre le Sida pour retirer leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 22 Décembre 2022

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

COMMUNIQUE N°17087/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 23/12/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°13146/AONR/CAA/CIPM/2022 DU 10 OCTOBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REVISION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET DES MANUELS DE PROCEDURES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement, sise au 8^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAA, Boulevard du 20 mai, B.P. 7167 Yaoundé,

Communique :

Par décision N°17086 /CAA/DAG/SDAAB/SM DU 23/12/2022

La Société **DELOITTE & TOUCH AFRIQUE CENTRALE SARL, Rue de l'Hôpital 1043 Bonanjo, Tour CNPS 8^{ème} étage**, B.P : 5393 Douala-Cameroun, Tel : (237) 233 42 55 59 / 233 43 64 36, est retenue adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres n°13146/AONR/CAA/CIPM/2022 du 05 Octobre 2022 relatif au Recrutement d'un Consultant chargé de la révision de la cartographie des risques et des manuels de procédures de la Caisse Autonome d'Amortissement, pour un montant toutes taxes comprises de **F CFA soixante-dix millions soixante-huit mille neuf cent quatre (70 068 904)** et un délai d'exécution de cent quatre-vingt (180) jours.

Le Directeur Général de la Société **DELOITTE & TOUCH AFRIQUE CENTRALE SARL**, mandataire du groupement, est invité à se présenter à la Caisse Autonome d'Amortissement, sise au premier sous-sol de son immeuble siège, Boulevard du 20 Mai Yaoundé, pour l'établissement du marché correspondant.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 23 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA OBAM Richard

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

DÉCISION N°17086 /CAA/DAG/SDAAB/SM DU 23/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA RÉVISION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET DES MANUELS DE PROCEDURES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement,

- Vu** Le Décret N° 85/1176 du 28 Août 1985 Créant et organisant la Caisse Autonome D'Amortissement ;
- Vu** Le Décret N° 2019/033 du 24 Janvier 2019 Portant réorganisation de la Caisse Autonome d'Amortissement ;
- Vu** Le Décret N° 2017/285 du 08 juin 2017 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement ;
- Vu** Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Public ;
- Vu** La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 05/04/2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** La Résolution N° 18703/CA/CAA du 27 Décembre 2021 Portant adoption du budget de la Caisse Autonome d'Amortissement au titre de l'exercice 2022 ;
- Vu** Le Dossier d'Appel d'Offres National Restreint n°13146/AONR/CAA/CIPM/2022 du 05 Octobre 2022 relatif au Recrutement d'un Consultant chargé de la révision de la cartographie des risques et des manuels de procédures de la Caisse Autonome d'Amortissement ;
- Vu** Les nécessités de service.

DÉCIDE

Article 1^{er} : La Société **DELOITTE & TOUCH AFRIQUE CENTRALE SARL, Rue de l'Hôpital 1043 Bonanjo, Tour CNPS 8^{ème} étage**, B.P : 5393 Douala-Cameroun, Tel : (237) 233 42 55 59 / 233 43 64 36, est retenue adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres n°13146/AONR/CAA/CIPM/2022 du 05 Octobre 2022 relatif au Recrutement d'un Consultant chargé de la révision de la cartographie des risques et des manuels de procédures de la Caisse Autonome d'Amortissement, pour un montant toutes taxes comprises de **F CFA soixante-dix millions soixante-huit mille neuf cent quatre (70 068 904)** et un délai d'exécution de cent quatre-vingt (180) jours.

Article 2 : Le Directeur Général de cette Société est invité à se présenter à la Caisse Autonome d'Amortissement, sise au niveau -1 de son immeuble siège, Boulevard du 20 Mai Yaoundé, pour l'établissement du marché correspondant.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA OBAM Richard

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N 2168 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/BB/2022 DU 27/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°003906/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 11/08/2022 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE D'ENTRETIEN EN VUE DU DESENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE BAKOTCHA-BAKASSA-DOMGA-BAKOTCHA (09 KM), DEPARTEMENT DU HAUT – NKAM, REGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP EXERCICES 2022 ET SUIVANTS LIGNE FONDS ROUTIER.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N°003906/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 11/08/2022 pour le Contrôle Technique et la Surveillance des Travaux d'Entretien en vue du désenclavement du bassin agricole de BAKOTCHA-BAKASSA-DOMGA-BAKOTCHA (09 KM), Département du HAUT – NKAM, Région de l'Ouest, le résultat de ladite consultation se présente comme suit :

N° lot	Région	BET	Tronçon	Linéaire (km)	Montant en chiffre TTC (en FCFA)	Montant en lettre TTC lu (en FCFA)	Délai (mois)
Unique	Ouest	LST Sarl	Bakotcha- Bakassa- Domga- Bakotcha	09	8 796 327	Huit millions sept cent quatre-vingt-seize mille trois cent vingt-sept	05

Le mandataire dudit BET attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente décision, à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Décembre 2022

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION° 414 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/BB /2022 LE 27/12/2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°003906/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 11/08/2022 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE D'ENTRETIEN EN VUE DU DESENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE BAKOTCHA-BAKASSA-DOMGA-BAKOTCHA (09 KM), DEPARTEMENT DU HAUT – NKAM, REGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP EXERCICES 2022 ET SUIVANTS LIGNE FONDS ROUTIER.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu

l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu Le Circulaire n° 001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu Décision N° 0000007/CAB/MINMAP du 31 Janvier 2022 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures au Ministère des travaux Publics (CIPM-TCRI) ;

Vu l'autorisation N°003906/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 11/08/2022 pour le Contrôle Technique et la Surveillance des Travaux de d'Entretien en vue du désenclavement de bassin agricole de BAKOTCHA-BAKASSA-DOMGA-BAKOTCHA (09 km), Département du HAUT – NKAM, Région de l'Ouest ;

Vu Le Dossier Consultation de gré à gré suivant autorisation N°003906/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 11/08/2022 pour le Contrôle Technique et la Surveillance des Travaux de d'Entretien en vue du désenclavement de bassin agricole de BAKOTCHA-BAKASSA-DOMGA-BAKOTCHA (09 km), Département du HAUT – NKAM, Région de l'Ouest

Vu L'offre du soumissionnaire ;

Vu le rapport du comité d'analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatives.

DECIDE :

Article 1: Le BET dont le nom suit est retenu pour le Contrôle Technique et la Surveillance des Travaux de d'Entretien en vue du désenclavement de bassin agricole de BAKOTCHA-BAKASSA-DOMGA-BAKOTCHA (09 km), Département du HAUT – NKAM, Région de l'Ouest.

N° lot	Région	BET	Tronçons	Linéaire (km)	Montant en chiffre TTC lu en FCFA	Montant en lettre TTC lu (en FCFA)	Délai (mois)
Unique	Ouest	LST Sarl	Bakotcha-Bakassa-Domga-Bakotcha	09	8 796 327	Huit millions sept cent quatre-vingt-seize mille trois cent vingt-sept	05

Article 2: Le mandataire de dudit BET attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente décision, à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Décembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? __405 / D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/MES/2022 DU __ 27 DEC 2022 __ PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 005295 /L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASH DU 01 NOVEMBRE 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF EN BETON ARME (06ML) SUR LA RIVIERE OSHUM AU PK15+600 SUR LE TRONÇON DE ROUTE REGIONALE N°R0501 RELIANT TUDIG JN - OSHUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATIBO, DEPARTEMENT DE LA MOMO, REGION DU NORD-OUEST.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS (PROGRAMME AJUSTÉ 2022).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu La Loi N°2022/004 du 27 Avril 2022 portant ratification de l'Ordonnance N°2021/004 du 29 Décembre 2021 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2020/017 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu L'Ordonnance N° 2022/001 du 02 juin 2022 modifiant en complétant certaines dispositions de la Loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi des finances de la Républiques du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu

l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu Arrêté N° 166/A/MINMAP du 07 juin 2022 fixant les modalités de catégorisation des entreprises du secteur de bâtiment et des travaux publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu Lettre circulaire n° 002/LC/MINMAP/CAB du 12 mai 2022 relative à la continuité du service public des Marchés Publics en cas de sanction d'un Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, ou des membres d'une Commission de Passation des Marchés Publics conformément aux dispositions des Articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°286/D/MINTP/CAB du 28 juillet 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spécialisées de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu L'Autorisation de Gré à Gré N° 005295 /L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASH du 01 Novembre 2022 du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;

Vu le Dossier de Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 005295 /L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASH du 01 Novembre 2022, pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif en béton armé (06ml) sur la rivière OSHUM au PK15+600 sur le tronçon de route Régionale N°R0501 reliant TUDIG JN - OSHUM, dans l'Arrondissement de Batibo, Département de la Momo, Région du Nord-Ouest.).

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatives.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif en béton armé.

(06ml) sur la rivière OSHUM au PK15+600 sur le tronçon de route Régionale N°R0501 reliant TUDIG JN - OSHUM, l'Arrondissement de Batibo, Département de la Momo, Région du Nord-Ouest.

lot	Région	Entreprise	Tronçon	Montant corrigé en chiffre TTC en FCFA	Montant corrigé en lettre TTC en FCFA	Délai (Mois)	Observation
Unique	Nord-Ouest	ETS BACHE LTD Tél : 677 602 474	pk15+600 du tronçon n°R0501 reliant TUDIG JN - OSHUM	57 092 930	Cinquante-sept millions quatre-vingt-douze mille neuf cent trente	04	Offre la moins disante

Article 2: Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Décembre 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

**DECISION N°D 811/D/HGOPY/DG/DGA/DAF PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
N°002/LC/HGOPY/CIPM/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE MINI BUS À L'HÔPITAL
GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la constitution ;

Vu la [loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022](#);

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu le décret n°2001 du 24 septembre 2001 portant création, organisation et fixant les modalités de fonctionnement de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n°2021/103 du 18 février 2021 portant nomination du Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Considérant le Procès Verbal de Négociations du 22 décembre 2022 suite à l'avis de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'HGOPY après examen du Rapport de la Sous-commission d'analyse des offres, à l'issue de sa session du 06 décembre 2022 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres N°002/AAO/HGOPY/CIPM/2022 du 03/11/2022.

DECIDE,

Article 1^{er} : La **Société CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC), B.P. : 15326, Tél : 222 308 097, 657 767 571, Yaoundé**, est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande suite à l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/HGOPY/CIPM/2022 du 03/11/2022 pour l'acquisition en procédure d'urgence d'un véhicule mini bus à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY).

Article 2 : Le montant TTC de la Lettre Commande est de **F CFA 35 000 000** (trente cinq millions).

Article 3 : Le délai d'exécution est de trois (03) mois.

Article 4 : La présente Décision qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 28 Décembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MBU ROBINSON ENOW

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DECISION N°22/2034/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/JOEZPORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°12/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 20 OCTOBRE 2022, POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Établissements Publics ;

Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N°2020/026 du 16 décembre 2021 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 août 2013;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au contrôle et au Contrôle de l'Exécution du budget de l'État, et des autres Entités Publiques pour le compte de l'exercice 2022 ;

Vu la Décision N°20-568/ANTIC/DG/IS/DAG/20 DU 28 octobre 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC)

Vu la Décision N°00000571/CAB/MINMAP du 11 août 2021 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés

des Marchés placée auprès de l'ANTIC;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 05 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la résolution N°1 du 02 septembre 2022, portant adoption du collectif budgétaire de l'ANTIC, exercice 2022 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°12/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 du 20 octobre 2022 pour le recrutement d'un prestataire de service de gardiennage à l'ANTIC, exercice 2023.

Considérant la correspondance de la CIPM datée du 09 décembre 2022, portant Proposition d'Attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°12/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 du 20 octobre 2022, exercice 2023.

Vu le Procès-verbal de négociation daté du 20 décembre 2022.

DECIDE :

Article 1^{er}: l'Appel d'Offres relatif au recrutement d'un prestataire de services de gardiennage à l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), exercice 2023, est attribué comme suit :

INTITULE	STRUCTURE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC
Recrutement d'un prestataire de service de gardiennage à l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC)	ESSOKA SECURITY BP: 3654 Yaoundé-Cameroun Tel: 699 607 799 (Yaoundé) Email: info@essokasecuritycm.com/essoka2006@yahoo.co.uk	Douze (12) mois calendaires, compris entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 2023	63 390 438 (Soixante-trois millions trois cent quatre-vingt-dix mille quatre cent trente-huit) Francs CFA.

Article 2: Ladite structure est invitée à se présenter à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 405 868, pour l'accomplissement des formalités liées à l'établissement du projet de Marché y relatif.

YAOUNDE le 30 Décembre 2022

Article 3: La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. *Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

PROF. EBOT EBOT ENAW

COMMUNE DE DJOHONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C.DJ-CLPM/C-DJ/2023 DU 29/12/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION (L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRES) EN CHAMP SOLAIRE DES LOGEMENTS DES CADRES COMMUNAUX DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Djohong, autorité contractante lance pour le compte de la commune de Djohong, un appel d'offres national ouvert pour dossier d'appel D'OFFRES national ouvert N° 004/AONO/C.DJ-C1PM/C-DJ/2023 DU 29/12/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION (L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRES) EN CHAMP SOLAIRE DES LOGEMENTS DES CADRES COMMUNAUX DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

Lot	DESIGNATION DU PROJET	LOCALITES	COMMUNE	DEPARTEMENT
01	INSTALLATION DE L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE DES LOGEMENTS DES CADRES COMMUNAUX	DJOHONG	DJOHONG	MBERE

2. Consistance des prestations

n/a

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le BIP MINDDEVEL, Exercice 2023, Imputation ; pour un coût estimatif de **QUINZE MILLIONS (15 000 000)** de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'OfB"es est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'électrification en système solaire Photovoltaïque.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le BIP MINDDEVEL, Exercice 2023, Imputation ; pour un coût estimatif de **QUINZE MILLIONS (15 000 000)** de Francs CFA TTC.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Djohong, Autorité Contractante.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Djohong, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Trente Mille (30 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale de Djohong.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, au plus tard le 27/ 01 /2023 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention.

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C.DJ-CIPM/C-DJ/2023 DU 29 /12 / 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION (L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRES) EN CHAMP SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2023
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues. Chaque lot doit avoir ses offres sous peine de rejet

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre lettre commande.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, d'un montant de deux cent mille **(200 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Les documents contenant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe et scellées dont :

- > L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- > L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2)
- > L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 27 / 01 /2023 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Djohong, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence de la caution de soumission.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans l'Electrification en système solaire photovoltaïque au cours des trois (03) dernières années supérieur ou égal à quinze millions (15 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier des travaux d'électrification en énergie solaire ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning »
- f) Non satisfaction, au moins, à 70% des critères essentiels.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 50 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 2 critères ;
- b) Expérience de l'entreprise 4 critères ;
- c) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 19 critères ;
- d) Le matériel de chantier à mobiliser sur 8 critères ;
- e) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- f) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4 critères.

15. Attribution

Sur proposition de la commission, le Maire de la Commune de Djohong, Autorité Contractante, attribuera le lettre au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Djohong.

DJOHONG le 29 Décembre 2022

Le MAIRE

JOSEPH ISSAMA

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

COMMUNIQUE N°17087/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 23/12/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°13146/AONR/CAA/CIPM/2022 DU 10 OCTOBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REVISION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET DES MANUELS DE PROCEDURES DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement, sise au 8^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAA, Boulevard du 20 mai, B.P. 7167 Yaoundé,

Communique :

Par décision N°17086 /CAA/DAG/SDAAB/SM DU 23/12/2022

La Société **DELOITTE & TOUCH AFRIQUE CENTRALE SARL, Rue de l'Hôpital 1043 Bonanjo, Tour CNPS 8^{ème} étage**, B.P : 5393 Douala-Cameroun, Tel : (237) 233 42 55 59 / 233 43 64 36, est retenue adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres n°13146/AONR/CAA/CIPM/2022 du 05 Octobre 2022 relatif au Recrutement d'un Consultant chargé de la révision de la cartographie des risques et des manuels de procédures de la Caisse Autonome d'Amortissement, pour un montant toutes taxes comprises de **F CFA soixante-dix millions soixante-huit mille neuf cent quatre (70 068 904)** et un délai d'exécution de cent quatre-vingt (180) jours.

Le Directeur Général de la Société **DELOITTE & TOUCH AFRIQUE CENTRALE SARL**, mandataire du groupement, est invité à se présenter à la Caisse Autonome d'Amortissement, sise au premier sous-sol de son immeuble siège, Boulevard du 20 Mai Yaoundé, pour l'établissement du marché correspondant.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 23 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA OBAM Richard

COMMUNE DE MENGANG

COMMUNIQUÉ N°019/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/CIPM-C-MG/2022 DU 04/10/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VÉTÉRINAIRE (CZV) EN PROCÉDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE DE MENGANG DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MENGANG (**Autorité Contractante**) communique conformément aux dispositions dudit Appel d'Offre National relatif aux travaux de construction d'un centre zootechnique et vétérinaire (CZV) en procédure d'urgence, le résultat dudit Appel d'Offre se présente comme suit:

Nom et Adresse	Montant proposé TTC en FCFA	Montant prévisionnel de l'opération	Observations
DREAM INNOVATION TECNOLOGIES	29 956 172	30 000 000	Délai : Six (06) mois

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication dudit communiqué à la Mairie de MENGANG, Secrétariat du Maire, pour souscription de la Lettre-Commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites, conformément à la réglementation en vigueur. /-

MENGANG le 14 Novembre 2022

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

COMMUNE DE DJOHONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-DJ/CIPM-DJ/2023 DU 29/12/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE EQUIPEE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE DJAORO DOUA MIDAL DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DE MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public, exercice 2023, le Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de DJOHONG, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un Forage d'eau potable équipée de Pompe à Motricité Humaine dans la localité de Djaoro Doua Midal dans la Commune de Djohong, Département de Mbéré, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent ce qui suit:

- Installation du chantier ;
- Études géomorphologiques, géophysiques, et implantation ;
- Travaux de foration ;
- Équipement du forage - Développement - Pompage ;
- Superstructure et installation de la pompe à motricité humaine ;
- Animation et mise en place du Comité de Gestion de l'ouvrage + formation de deux artisans réparateurs de la pompe ;
- Production du rapport technique.

3. Cout Prévisionnel

HUIT MILLIONS (8 000 000) TTC;

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais pré-qualifiées, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique pour des projets de même envergure.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP, exercice 2023, d'une dotation globale FCFA : **HUIT MILLIONS (8 000 000) TTC**; imputations budgétaire:

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DJOHONG, Service de Passation des Marchés dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de DJOHONG, Service de Passation des Marchés, dès publication du présent Avis contre le versement d'une somme non remboursable de **Vingt Mille (20.000) F CFA** payable à la Recette Municipale de DJOHONG.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont roriginal et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de DJOHONG, Service de Passation des Marchés contre récépissé, au plus tard le **27/01/2023** à 14 heures et devra porter la mention:

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert » N° 001/AONO/C-DJ/CIPM-DJ/2023 DU 29/01/22 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE EQUIPEE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE DJAORO-DOUA MIDAL DE LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DE MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2023
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation desdits travaux est de Cent Vingt (120) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et d'un montant de Deux Cent mille (200 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours après la date limite de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des finances ou le non respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps le 27/01/2023 à 14 heures par la Commission Communale de Passation des Marchés, dans la Salle des Réunions de la Mairie de DJOHONG.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Absence de la Caution de Soumission Oui/Non

Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures Oui/Non

Présentation de l'offre Oui/Non

Régime fiscal : réel ou simplifié Oui/Non

Accès à une ligne de crédit ou la disponibilité des ressources financières propres Oui/Non

Le soumissionnaire a présenté une attestation bancaire de disponibilité d'une ligne de crédit ou de fonds pouvant lui permettre, en cas d'adjudication, de préfinancer les travaux à réaliser Oui/Non

Références de l'entrepreneur

Le soumissionnaire a présenté des références suffisantes (nombre de projets réalisés) dans les travaux de réalisation des mini-adductions en eau potable de trois (03) dernières années Oui/Non

Disponibilité du matériel et des équipements appropriés

Le soumissionnaire a présenté une liste satisfaisante des moyens logistiques : matériels

lourds (atelier de forage, compresseur, véhicule de liaison), petits matériels de chantier

(sonde, électropompe, poste de soudure, caisse à outils, matériel de plomberie) Oui/Non

Expérience du personnel d'encadrement Le soumissionnaire a présenté une liste satisfaisante des personnels clés (conducteur des travaux, chef de chantier, responsable des études géophysique et/ou des implantations des forages, responsable du développement des forages et des essais de pompage, chef d'équipe des mécaniciens, chef

foreur) Oui/Non

Programme d'exécution Oui/Non

Visite du site Oui/Non

Le non-respect de trois (03) critères entrainera Pélimination de l'offre.

CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

le chiffre d'affaires de l'Entreprise pour les trois (03) dernières années;

l'accès à une ligne de crédit ou la disponibilité des ressources financières propres;

les références de l'Entreprise dans le domaine de l'Hydraulique Rurale.

la disponibilité du matériel et des équipements appropriés;

l'expérience du personnel d'encadrement et d'exécution de l'Entreprise ;

attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;

le devis estimatif et quantitatif des travaux.

Le non-respect de trois (03) critères entrainera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant l'échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de Cent Vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

La visite de site, à effectuer après l'achat du dossier d'appel d'offres, donnera lieu à la production d'une Attestation signée sur l'honneur du Soumissionnaire, à insérer dans son offre.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de DJOHONG, Service de Passation des Marchés.

DJOHONG le 29 Décembre 2022

Le MAIRE

JOSEPH ISSAMA

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°077/D13-482/AOIR/MINSANTE/CIPM/2022 DU 16 DECEMBRE 2022 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE ACTUARIELLE POUR LE FINANCEMENT DE LA COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
56 40 046 01 340050 361301.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en place de la Couverture Santé Universelle (CSU), il est prévu la réalisation de l'étude actuarielle pour le financement de la Couverture Santé Universelle.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent : la réalisation de l'étude actuarielle pour le financement de la Couverture Santé Universelle. Les prestations consistent :

- Identifier les paramètres actuariels susceptibles de déterminer le coût lié à la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle et la charge financière pour le Trésor Public;
- Étudier la consommation des biens et services médicaux des ménages et des cibles de la CSU ;
- Concevoir le contrat de Couverture Santé Universelle type ;
- Réaliser l'analyse technique des coûts du contrat de couverture santé universelle et proposer une tarification du contrat de couverture santé universelle;
- Étudier la charge financière de la CSU pour le Trésor Public ;
- Faire des projections du coût de mise en œuvre du régime de couverture santé universelle ;
- Concevoir le modèle financier de la couverture santé universelle et proposer les outils de pilotage du système de couverture santé universelle ;
- Rédiger la note technique du contrat de couverture santé universelle ;
- Identifier le profil et la qualification des intervenants ;
- L'assistance technique Post-Installation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : deux cent dix millions (210 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres International restreint est constitué en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres International Restreint est retenue aux entreprises ci-dessous :

N°	Noms de l'entreprise	Adresse
1	FINACTU INTERNATIONAL	Adresse : 62 Boulevard d'Anfa, Angle Moulay Youssef, 20020 Casablanca-Maroc, GSM : +33 687 73 15 11/ Email : dcg@finactu.com
2	ELITE CAPITAL SECURITIES CENTRAL AFRICA S.A	B.P: 35303 Yaoundé - Tel. (237)620 288 452/Email : eric.etoundi@elite-capitalsecurities.com

3

INQUIRE ACT SARL

B.P: 1149 Yaoundé -Tel. 694 777 000/Email :
INQUIREGROUP@OUTLOOK.COM**6. Financement**

Les prestations, objet du présent appel d'offres International restreint sont financées par le Budget de Fonctionnement 2022 sous la ligne d'imputation : 56 40 046 01 340050 361301.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics (Bureau des Appels d'Offres) du MINSANTE sise à l'immeuble de la santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) non loin de l'immeuble siège de la Croix – Rouge Camerounaise à Yaoundé(téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis et

la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://>

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés au rez de chaussée de l'immeuble de la santé abritant Division des Etudes et des Projets (DEP) situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent cinquante mille francs CFA(150 000)Francs CFA.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres. Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics ainsi qu'une copie numérique en lecture seule sur CD-ROM, le 21.../...02/...2023. à 13 heures, heure locale. Les Offres déposées devront porter la mention :

" AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°...../AOIR/MINSANTE/CIPM/2022
POUR LA REALISATION DE L'ETUDE ACTUARIELLE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DE LA COUVERTURE
SANTE UNIVERSELLE.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

3.1. Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de Six (06) mois.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

3.2. Les prestations objet du présent Appel d'Offres International restreint seront effectuées dans les Districts de Santé des dix (10) Régions du Cameroun et livrées au Ministère de la Santé Publique.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière agréée par le Ministère des finances ou d'un organisme similaire du pays du soumissionnaire et d'un montant de : quatre millions deux cent mille Francs (4 200 000) CFA

Cette caution a une durée de validité de 120 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

1. Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

? 5 MO pour l'Offre Administrative ;

? 15 MO pour l'Offre Technique ;

? 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

? Format PDF pour les documents textuels ;

? JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront : obligatoirement être en cours de validité.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13.1. Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre une offre financière témoin.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps 21/02/2022 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINSANTE, sise à l'immeuble Ex – PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non régularisation d'une pièce administrative non conforme au-delà des 48 heures accordées au soumissionnaire ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Absence de l'offre témoin ;
- Note technique inférieure ou égale à 70 points sur 100 ;
- Non appartenance à un réseau international d'assurance maladie (présentation contrat y relatif) ;
- Présence d'une information financière dans l'Offre Administrative ou Technique ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

15.2. Critères essentiels

? Présentation de l'offre (Conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires en couleur...) /02 points;

? présence de références du soumissionnaire dans les prestations similaires au cours des trois (03) dernières années ; /20 points

? Absence de qualification et expérience des personnels (Diplôme requis + CV) /45 points;

? Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas été suspendue au cours des trois dernières années par le MINMAP/01 points.

? Absence de la compréhension de la mission (suggestions et propositions d'amélioration des prestations attendues par le Maître d'Ouvrage /25 points;

? Acceptation des conditions du marché (CCAP et TDR paraphés et signés à la dernière page) ; avec la mention lu et approuvée/05.5 points

? Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières de 50% du montant du marché/01.5 points.

La note totale (NT) sera calculée comme suit : $NT = (0,7 \times St) + (0,3 \times Sf)$

NB : toute offre dont la note technique sera inférieure à 70 points sur 100 ne sera pas éligible à l'ouverture des offres financières.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics (Bureau des Appels d'Offres) du MINSANTE sise à l'Immeuble de la santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) non loin de l'immeuble siège de la Croix – Rouge Camerounaise ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 16 Décembre 2022

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE DJOHONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-DJ/CIPM-DJ/2023 DU 29/12/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE D'EAUPOTABLE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE OUAGADOUGOU DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DE MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public, exercice 2023, le Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de DJOHONG, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un (01) Forage d'eau potable équipé de Pompe à Motricité Humaine dans la localité de Ouagadougou de la Commune de Djohong, Département de Mbéré, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent ce qui suit:

- Installation du chantier ;
- Études géomorphologiques, géophysiques, et implantation ;
- Travaux de foration ;
- Équipement du forage - Développement - Pompage ;
- Superstructure et installation de la pompe à motricité humaine ;
- Animation et mise en place du Comité de Gestion de l'ouvrage + formation de deux artisans réparateurs de la pompe ;
- Production du rapport technique.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP, exercice 2023, d'une dotation globale FCFA : HUIT MILLIONS (8 000 000) TTC; imputations budgétaire

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais pré-qualifiées, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique pour des projets de même envergure.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP, exercice 2023, d'une dotation globale FCFA : **HUIT MILLIONS (8 000 000) TTC**; imputations budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DJOHONG, Service de Passation des Marchés dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de DJOHONG, Service de Passation des Marchés, dès publication du présent Avis contre le versement d'une somme non remboursable de **Vingt Mille (20.000) F CFA** payable à la Recette Municipale de DJOHONG.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de DJOHONG, Service de Passation des Marchés contre récépissé, au plus tard le **27/01/2023** à 14 heures et devra porter la mention:

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert » N°002 /AONO/C-DJ/CIPM-DJ/2023 DU 29/12/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE D'EAU POTABLE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE D'OUAGADOUGOU LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DE MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2023
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation desdits travaux est de Cent Vingt (120) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et d'un montant de **Deux Cent mille (200 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours après la date limite de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des finances ou le nonrespect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps le 27/01/2023 à 15 heures par la Commission Communale de Passation des Marchés, dans la Salle des Réunions de la Mairie de DJOHONG.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Absence de la Caution de Soumission Oui/Non

Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures Oui/Non

Présentation de l'offre Oui/Non

Régime fiscal : réel ou simplifié Oui/Non

Accès à une ligne de crédit ou la disponibilité des ressources financières propres Oui/Non

« i_c suuuiiasia^Jiiiiiaiv a uiiv aiicdiaioii uaiiwaiv » uv uiapuiiiL/iiiiiv u uiiv iigiiv uw ^icuu

ou de fonds pouvant lui permettre, en cas d'adjudication, de préfinancer les travaux à réaliser Oui/Non

Références de l'entrepreneur

Le soumissionnaire a présenté des références suffisantes (nombre de projets réalisés) dans les travaux de réalisation des mini-adductions en eau potable de trois (03) dernières années Oui/Non

Disponibilité du matériel et des équipements appropriés

Le soumissionnaire a présenté une liste satisfaisante des moyens logistiques : matériels

lourds (atelier de forage, compresseur, véhicule de liaison), petits matériels de chantier (sonde, électropompe, poste de soudure, caisse à outils, matériel de plomberie) Oui/Non

Expérience du personnel d'encadrement

Le soumissionnaire a présenté une liste satisfaisante des personnels clés (conducteur des travaux, chef de chantier, responsable des études géophysique et/ou des implantations des forages, responsable du développement des forages et des essais de pompage, chef d'équipe des mécaniciens, chef foreur) Oui/Non

Programme d'exécution Oui/Non

Visite du site Oui/Non

Le non-respect de trois (03) critères entraînera l'élimination de l'offre.

CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

le chiffre d'affaires de l'Entreprise pour les trois (03) dernières années;

l'accès à une ligne de crédit ou la disponibilité des ressources financières propres;

les références de l'Entreprise dans le domaine de l'Hydraulique Rurale.

la disponibilité du matériel et des équipements appropriés;

l'expérience du personnel d'encadrement et d'exécution de l'Entreprise ;

attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;

le devis estimatif et quantitatif des travaux.

Le non-respect de trois (03) critères entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant l'échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de Cent Vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

La visite de site, à effectuer après l'achat du dossier d'appel d'offres, donnera lieu à la production d'une Attestation signée sur l'honneur du Soumissionnaire, à insérer dans son offre.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de DJOHONG, Service de Passation des Marchés.

DJOHONG le 29 Décembre 2022

Le MAIRE

JOSEPH ISSAMA

COMMUNE DE DJOHONG

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-DJ/SG/CIPM-DJ/2023 DU 29/12/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE DJOHONG, LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de djohong, Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation en vue de l'acquisition d'un véhicule utilitaire de type pick-up 4x4 double cabine au profit de la commune de Djohong dans le Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua, dans la perspective d'assurer le fonctionnement optimum des Services et la réalisation des missions statutaires.

Les caractéristiques techniques dudit véhicule sont spécifiées dans la Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché consiste à la fourniture, le transport sous l'entière responsabilité du cocontractant d'un véhicule pick-up de type 4x4 double cabine.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de 33.000.000 (Trente-trois millions) francs CFA TTC.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de l'achat et livraison des véhicules et pouvant justifier d'une expérience minimale, sans discontinuité de trois (03) ans minimum.

6. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du Minddeve! et de la commune de Djohong exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

La demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables au secrétariat Général de la Commune de Djohong.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat Général (service technique) de la commune de Djohong, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de soixante mille (60 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Djohong.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la commune d'Oveng, au plus tard le 27/01/2023 à 14 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION N° 001 /DC/C.DJ/SG/CIPM-DJ/2023 DU 27/01/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE TOYOTA HILUX PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE DJOHONG, LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADA/AAOUA. "À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à soixante (60) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 de la DC d'un montant de **Six cent soixante mille (660 000) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de cotation sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le 27/01/2023 à 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Djohong, dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de Djohong.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

1. Dossier administratif incomplet non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
2. Absence de caution de soumission ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées
4. Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Conformité du matériel aux spécifications techniques de la Demande de Cotation ;
3. Service après-vente ;

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Djohong. Téléphone : 695 83 24 43/67817 34 15

DJOHONG le 29 Décembre 2022

Le MAIRE

JOSEPH ISSAMA

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

ADDITIF N°2 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 29 NOVEMBRE 2022 POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **30 Décembre 2022 à 12 h 00** min et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N°001/AONO/HGD/CIPM/2023 du 29 Novembre 2022 pour les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2023.

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **04 Janvier 2023 à 12 h 00** min et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N°001/AONO/HGD/CIPM/2023 du 29 Novembre 2022 pour les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2023.

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **30 Décembre 2022 à 13 h 00** min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **04 Janvier 2023** à **13 h 00 min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

DOUALA le 29 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE
D'URGENCE N° D13-492/AONR/MINSANTE/CIPM/2022 RELATIF A L'ORGANISATION DE L'ATELIER DE
DEMARRAGE DES ACTIVITES DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE L'HOPITAL
REGIONAL ANNEXE DE MBALMAYO**

FINANCEMENT

BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance en urgence un appel d'offres national restreint relatif à l'organisation de l'atelier de démarrage des activités du projet de construction et d'équipement de l'Hôpital Régional Annexe de Mbalmayo.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché consistent à conduire la tenue de l'atelier et à faciliter la visite du site de construction de l'hôpital tout en veillant à la qualité du matériel et des équipements mis à la disposition des participants. Ces prestations consistent entre autres à :

- La mise à disposition une salle devant abriter l'atelier ;
- La mise à disposition de la logistique nécessaire au déroulement de l'atelier pendant trois (03) jours ;
- La contribution à la préparation des supports didactiques et de communication ;
- La prise en charge de la couverture médiatique ;
- L'appui à l'Unité d'Exécution du Projet dans l'organisation de la visite du site de construction ;
- La prise en charge des perdiems pendant trois (03) jours.

3. Cout Prévisionnel

L'enveloppe prévisionnelle au titre de cet Appel d'Offre est : 22 500 000 FCFA HT

4. Allotissement

Les prestations de la présente consultation sont à lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux entreprises ci-après sélectionnées après Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° D13-308/ASMI/MINSANTE/SG/DEP/HRAM du 19 Septembre 2022 relatif à l'organisation de l'atelier de démarrage des activités du projet de construction et d'équipement de l'Hôpital Régional Annexe de Mbalmayo.

N°	SOUSSIONNAIRES	MANDATAIRE GROUPEMENT	ADRESSES
1	M.G et COMPAGNY	Non applicable	B.P 14470 Yaoundé
2	ETS CRYSTALLIS	Non applicable	B.P 5116 Yaoundé
3	CAMTRAV SARL	Non applicable	B.P 6337 Yaoundé

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres seront financées la Banque Arabe de Développement Economique en Afrique (BADEA), pour la partie hors taxe et hors douane et par les Fonds de Contre Partie du projet, pour la partie taxes.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés du MINSANTE sis au Rez de chaussée de l'immeuble de la Santé du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (Téléphone/fax 222 22 10 21).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Service des Marchés du MINSANTE sis au Rez de chaussée de l'immeuble de la Santé du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (Téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de Cinquante Mille (50 000) FCFA non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Service des Marchés du MINSANTE au plus tard le 12/01/2023 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° D13-492/AONR/MINSANTE/CIPM/2022 DU 22/12/2022
RELATIF A L'ORGANISATION DE L'ATELIER DE DEMARRAGE DES ACTIVITES DU PROJET DE CONSTRUCTION
ET D'EQUIPEMENT DE L'HOPITAL REGIONAL ANNEXE DE MBALMAYO
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objets du présent appel d'offres est de Trente (30) jours et le lieu d'exécution est à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure à la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution de soumission est de : Quatre cent cinquante mille (450 000) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 12/01/2023 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de ladite Commission sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

- i) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- ii) Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif au-delà du délai de 48 heures ;
- iii) Fausse déclaration ou production d'une pièce falsifiée ;
- iv) Non-respect de 80% des critères essentiels ;
- v) Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois dernières années.

1. CRITERES ESSENTIELS :

- i) Présentation de l'offre ;
- ii) Moyens logistiques techniques et matériels ;
- iii) Plan de travail, méthodologie et délai d'exécution de maximum de trente (30) jours ;
- iv) Capacité financière au moins 50% du montant prévisionnel ;
- v) CCAP paraphé à chaque page et signé à la dernière avec la mention lu et approuvé ;
- vi) RPAO paraphé à chaque page et signé à la dernière avec la mention lu et approuvé ;
- vii) TDR paraphé à chaque page et signé à la dernière avec la mention lu et approuvé.

Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et à au moins 80% des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques contenues dans le dossier d'Appel d'Offres et évaluée la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Chef de Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique sis au second étage de l'immeuble de la Santé du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge. Tél/Fax : 222 22 42 83.

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :

Pour tout acte de corruption ou de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un SMS ou appeler le MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 27 Décembre 2022

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 28/12/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 A USAGE COMMERCIAL AU CENTRE URBAIN DE LA VILLE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'Ayos, pour le compte des Exercices 2023 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'achèvement des travaux de construction d'un immeuble R+1 à usage commercial au centre urbain de la ville d'Ayos.

2. Consistance des prestations

- Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :
- Travaux préparatoires ;
- Fondations ;
- Gros œuvre et élévations ;
- Charpente, couverture et plafond ;
- Electricité - Câblage TV - Internet - Climatisation ;
- Menuiseries bois - Fer forgé - Alu ;
- Peinture - vernis ;
- Revêtements ;
- VRD ;
- Pavage de la cours.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Achèvement des travaux de construction d'un immeuble R+1 à usage commercial au centre urbain de la ville d'Ayos	06	40 000 000

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 27/01/2023 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 28/12/2022 En procédure d'urgence pour l'achèvement des travaux de construction d'un immeuble R+1 à usage commercial au centre urbain de la ville d'Ayos. Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2023 et suivants. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot unique	Sept cents mille (700 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 27/01/2023 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;

b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Une note d'organisation et méthodologie ;

Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins treize millions (13 000 000) de FCFA.

f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Ø Une soumission timbrée et signée ;

Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Ø Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Ø Le sous – détail des prix unitaires.

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 08 critères sur l'ensemble des 11 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 11 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur **08 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **02 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère**.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 28 Décembre 2022

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 2169 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/MGF/2022 DU 28 DECEMBRE 2022 PORTANT CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°005071/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/10/2022 POUR LE TRAITEMENT DU POINT CRITIQUE DE TCHAKAMARI (PK23+083 – PK23+876) SUR LA ROUTE MORA – WAZA, TRONCON MORA-DABANGA-KOUSSERI DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET BIP MINTP-EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 126 01 330021 523511.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la consultation de gré à gré suivant Autorisation N°005071/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/10/2022 pour le traitement du point critique de TCHAKAMARI (PK23+083 – PK23+876) SUR LA ROUTE MORA – WAZA, MORA-DABANGA-KOUSSERI dans la Région de l'Extrême-Nord.

Les travaux sont repartis en un seul lot. Un seul soumissionnaire a postulé audit Gré à Gré et a été retenu, le résultat dudit Gré présente comme suit :

lot	Régions	Entreprises	Tronçon	Section	Montants TTC Corrigé en FCFA	Montant prévisionnel
Unique	Extrême Nord	SADJO BABA BP : 262 Maroua Tel : 2 22 29 26 25 /6 99 86 31 96	Mora-Dabanga-Kousseri	TCHAKAMARI (PK23+083 – PK23+876)	646 422 623	646 422 623

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Coopération et des Affaires Internationales du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Décembre 2022

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N°2182/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NRT/2022 DU 29 DÉCEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE N°005486/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 15 NOVEMBRE 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN AUX PRODUITS STABILISANT DE LA ROUTE REGIONALE R0609 : MANKI II-FOUMBOT (123KM) DANS LE RESEAU OUEST (REGION DE L'OUEST).

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N°005486/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 15 novembre 2022 pour l'exécution des travaux d'entretien aux produits stabilisants de la route Régionale R0609 : Manki II-Foumbot (123km) dans le Réseau Ouest (Région de l'Ouest), le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçons	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observation
Lot unique	Exécution des travaux d'entretien aux produits stabilisants	Manki II (Inter N6)- Mantoum Mantoum-Massangam Massangam-Malanden Malanden-Foumbot	123,00	LENN COMPANY LIMITED	1 497 184 346	1 497 184 346	Délai : 24 mois Offre la moins disante

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Noms et adresses des soumissionnaires	Motifs de l'élimination
1	CAPUTRACO SARL	Offre > au coût prévisionnel
2	STE KT BTP SARL	N'avoir pas produit toutes les pièces administratives requises

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Décembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AOIR/CFC/CIPM/2022 DU 14/12/ 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGIciel INTEGRE DE GESTION BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la travaux de réhabilitation relatifs à l'Appel d'Offres dont la référence et l'objet sont repris en marge.

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Unique	GROUPEMENT ACCOMPANY CONSULTING – TEMENOS HEAUDQUARTERS – BTI – ADVISORY – GOLD TELECOM SARL ADRESSE : 01 RUE DU LAC NICARAGUA – 1053 – LES BERGES DU LAC – TUNIS A TUNISIE Tél : (+216) 71 960 666 - 22337180	Un milliard cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent soixante-un mille deux cent trente-neuf (1 189 961 239)	Douze (12) mois

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements, porte 202 du Crédit Foncier du Cameroun pour la suite de la procédure.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à passer les retirer sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 30 Décembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MISSI Jean Paul

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N°2170 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/BB/2022 DU 28/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°005071/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/10/2022 POUR LES TRAVAUX D'URGENCE SUR LA RN1, TRONCON MORA-DABANGA-KOUSSERI, SECTION SALE-DABANGA-TILDE- (66KM), DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N°005071/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/10/2022 pour les travaux d'urgence sur la RN1, tronçon MORA-DABANGA-KOUSSERI, section SALE-DABANGA-TILDE- (66km), dans la région de l'Extrême-Nord.

Région	Entreprise	Tronçon	Linéaire (km)	Montant en chiffre TTC en FCFA	Montant en lettre TTC en FCFA	Délai (mois)
Extrême-Nord	SOTCOCO S.A B.P: 334 Garoua, Tél : 695 40 92 41/ 699 4351 72	MORA-DABANGA-KOUSSERI, SECTION SALE-DABANGA-TILDE (PK102+000- PK168+000)	66	437 032 808	Quatre cent trente-sept millions trente-deux mille huit cent huit	06

Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Décembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE DJOHONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-DJ/CIPM-DJ/2023 DU 29/12/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLEEQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE KAITA ZOMSALA DE LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DE MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public, exercice 2023, le Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de DJOHONG, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un Forage d'eau potable équipé de Pompe à Motricité Humaine dans la localité de kaita zomsala de la Commune de Djohong, Département de Mbéré, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent ce qui suit:

- Installation du chantier ;
- Études géomorphologiques, géophysiques, et implantation ;
- Travaux de foration ;
- Équipement du forage - Développement - Pompage ;
- Superstructure et installation de la pompe à motricité humaine ;
- Animation et mise en place du Comité de Gestion de l'ouvrage + formation de deux artisans réparateurs de la pompe ;
- Production du rapport technique.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP, exercice 2023, d'une dotation globale FCFA : **HUIT MILLIONS (8 000 000) TTC**

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais préqualifiées, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique pour des projets de même envergure.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP, exercice 2023, d'une dotation globale FCFA : **HUIT MILLIONS (8 000 000) TTC** ; imputations budgétaire:

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DJOHONG, Service de Passation des Marchés dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de DJOHONG, Service de Passation des Marchés, dès publication du présent Avis contre le versement d'une somme non remboursable de Vingt Mille (20.000) F CFA payable à la Recette Municipale de DJOHONG.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de DJOHONG, Service de Passation des Marchés contre récépissé, au plus tard le 27/01/2023 à 14 heures et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert » N°003 /AONO/C-DJ/CIPM-DJ/2023 DU 29/12/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES D'EAU POTABLE EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE KAITE ZOMSALA DE LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DE MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2023 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation desdits travaux est de Cent Vingt (120) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et d'un montant de **Deux Cent mille (200 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours après la date limite de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps le 27/01/2023 à 15 heures par la Commission Communale de Passation des Marchés, dans la Salle des Réunions de la Mairie de DJOHONG.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Absence de la Caution de Soumission Oui/Non

Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures Oui/Non

Présentation de l'offre Oui/Non

Régime fiscal : réel ou simplifié Oui/Non

Accès à une ligne de crédit ou la disponibilité des ressources financières propres Oui/Non

Le soumissionnaire a présenté une attestation bancaire de disponibilité d'une ligne de crédit ou de fonds pouvant lui permettre, en cas d'adjudication, de préfinancer les travaux à réaliser Oui/Non

Références de l'entrepreneur

Le soumissionnaire a présenté des références suffisantes (nombre de projets réalisés) dans les travaux de réalisation des mini-adductions en eau potable de trois (03) dernières années Oui/Non

- Disponibilité du matériel et des équipements appropriés

Le soumissionnaire a présenté une liste satisfaisante des moyens logistiques : matériels lourds (atelier de forage, compresseur, véhicule de liaison), petits matériels de chantier (sonde, électropompe, poste de soudure, caisse à outils, matériel de plomberie) Oui/Non

Expérience du personnel d'encadrement

Le soumissionnaire a présenté une liste satisfaisante des personnels clés (conducteur des travaux, chef de chantier, responsable des études géophysique et/ou des implantations des forages, responsable du développement des forages et des essais de pompage, chef d'équipe des mécaniciens, chef foreur) Oui/Non

Programme d'exécution Oui/Non

Visite du site Oui/Non

Le non-respect de trois (03) critères entraînera l'élimination de l'offre.

CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

le chiffre d'affaires de l'Entreprise pour les trois (03) dernières années;

l'accès à une ligne de crédit ou la disponibilité des ressources financières propres;

les références de l'Entreprise dans le domaine de l'Hydraulique Rurale,

la disponibilité du matériel et des équipements appropriés;

l'expérience du personnel d'encadrement et d'exécution de l'Entreprise ;

- attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;

le devis estimatif et quantitatif des travaux.

Le non-respect de trois (03) critères entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant l'échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de Cent Vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de DJOHONG, Service de Passation des Marchés.

La visite de site, à effectuer après l'achat du dossier d'appel d'offres, donnera lieu à la production d'une Attestation signée sur l'honneur du Soumissionnaire, à insérer dans son offre.

DJOHONG le 29 Décembre 2022

Le MAIRE

JOSEPH ISSAMA

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CFC/CIPM/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE MINIS CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES DANS LES AGENCES REGIONALES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN (CFC) DE NGAOUNDERE (ADAMAOUA), MAROUA (EXTREME NORD) ET GAROUA (NORD) EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la travaux de réhabilitation relatifs à l'Appel d'Offres dont la référence et l'objet sont repris en marge.

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Unique	BLUE POWER Cameroun SARL BP 6 650 Yaoundé, Tél : 655 12 11 57/699 96 65 43	Deux cent quatre-vingt-sept millions deux cent quarante-deux mille cinq cent quatre-vingt quatre (287 242 584)	neuf (9) mois

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements, porte 202 du Crédit Foncier du Cameroun pour la suite de la procédure.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à passer les retirer sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 29 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE N°E1179/HGOPY/DG/DGA/DAFPORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/HGOPY/CIPM/2022 DU 03/11/2022 POUR L'ACQUISITION EN PROCÉDURE D'URGENCE D'UN VÉHICULE MINI BUS À L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY). FINANCEMENT: DONS ET FONDS PROPRES HGOPY, EXERCICES 2023, IMPUTATION:22 20 01

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général communique :

Le résultat de l'Appel d'Offres cité plus haut, conformément aux dispositions dudit Appel d'Offres se présente ainsi qu'il suit

SOUSSIONNAIRE RETENU			
Objet	Nom et adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Acquisition d'un véhicule mini bus à l'HGOPY	CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC), B.P. : 15326, Yaoundé Tél : 222 308 097, 657 767 571	35 000 000	03 mois

Le Soumissionnaire retenu est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'HGOPY pour l'élaboration du projet de Lettre Commande.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Décembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MBU ROBINSON ENOW

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 2141/C/MINTP/SG/DCT/CAO/RA/NMJG/2022 DU 27/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION COMPLEMENTAIRE DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 066/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 13 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONTS METALLIQUES ACROW. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 125 03 33 00 093 523411.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National N° 066/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 13 juin 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction des ponts métalliques Acrow, le résultat complémentaire dudit Appel d'Offres présente comme suit :

SOUSSIONNAIRES RETENUS						
N° Lots	Régions	Itinéraires	Noms des soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montant TTC Corrigé en FCFA	Type d'intervention
01	Adamoua	Foumbam-Tibati –N'déré (RN6)	NAN COMPANY LIMITED	871 648 378,47	847 425 420	Construction de pont
05	Sud	Ambam - Minkan - Ma'an	NAN COMPANY LIMITED	1 609 313 199,55	1 603 313 389,51	
08	Sud	Elogbatindi – Memel 2	GROUPEMENT FIRST SERVICES -MAPO SARL	741 422 583	741 221 324,77	
	Centre	Mission catholique Nguinda - Walla				

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leurs projets de marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Décembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N°2167/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/AR/2022 DU 27 DECEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 004730/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG DU 06 OCTOBRE 2022, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE DE TRACTION ÉLECTRIQUE SUR LE BAC DE KENTZOU, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la consultation suivant autorisation de gré à gré N° 004730/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG du 06 octobre 2022, pour la fourniture et l'installation d'un groupe de traction électrique sur le bac de Kentzou, Département de la Kadey, Région de l'Est. Le résultat de ladite consultation se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU					
N° lot	Type de prestation	Nom et Adresse du soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Lot unique	Fourniture et installation d'un groupe de traction électrique sur le bac de Kentzou	Groupement ETS DIAKITE/ANTC SARL. B.P 11438 Tél : 677 59 72 63/698 31 90 44/ 677 84 27 64/695 56 46 23	74 999 630	74 999 630	Délai de livraison : 02 mois. Offre financière coût prévisionnel

Le Groupement d'entreprises attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Décembre 2022

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°08/AOIR/CFC/CIPM/2022 DU 14 DECEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL INTEGRE DE GESTION BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Les entreprises soumissionnaires ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont les offres ont été jugées techniquement éligibles pour la suite de la procédure, sont invitées à prendre part à la session de la Commission Interne de Passation des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun relative à l'ouverture des plis financiers, qui se tiendra le vendredi 30 décembre 2022 à 11h00 dans la salle de réunion n°502, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble siège à Yaoundé. Il s'agit de :

1. 1. **INTELLECT DESIGN ARENA LTD ;**
2. 2. **GROUPEMENT ACCOMPANY CONSULTING - TEMENOS - BTI ADVISORY - GOLD TELECOM ;**

L'ordre du jour portera sur l'ouverture des offres financières.

YAOUNDE le 29 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°007/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 DU 14 NOVEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DES ORDINATEURS PORTABLES POUR LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE DU 4EME RECENSEMENT GENERALE DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (RGPH)-RECENSEMENT GENERALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE). NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) PAYS : CAMEROUN NUMÉRO DU PROJET : P151155 NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE LA COTATION : N°002/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 DESCRIPTION DU MARCHÉ : ACQUISITION DES ORDINATEURS PORTABLES POUR LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE DU 4ÈME RECENSEMENT GÉNÉRALE DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (RGPH)-RECENSEMENT GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE) DÉLAI DE LIVRAISON : 30 JOURS OUVRABLES DÈS NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRAGE DES PRESTATIONS

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

ADJUDICATAIRE :

POUR LA l'acquisition des ordinateurs portables pour la cartographie censitaire du 4ème Recensement Générale de la Population et de l'Habitat (RGPH)- Recensement générale de L'Agriculture et de l'Elevage (RGAE).	Soumissionnaire retenu		
	Nom du soumissionnaire retenu	Prix offert par le soumissionnaire retenu hors TVA	Prix final du marché TTC
	MAK DISTRIBUTION SARL, BP: 12640, YAOUNDE. Tél : 696 32 15 91	30 607 500 FCFA HT	36 499 444 FCFA TTC
	Autres soumissionnaires évalués		
	Nom et adresse des soumissionnaires évalués	Prix offert par le soumissionnaire évalués hors TVA	Prix offert par le soumissionnaire évalués TTC
	SOLUTION PLUS SARL TEL : 699 44 28 72	32 712 500 HT 39 009 656 TTC	32 712 500 HT 39 009 656 TTC
	ETS KIP'S RESEAUX TEL: 695 26 48 55	30 623 750 HT 36 518 822 TTC	30 623 750 HT 36 518 822 TTC
	ETS EMERGENCE TEL: 672 70 82 97	36 062 500 HT 43 004 531 TTC	36 062 500 HT 43 004 531 TTC

YAOUNDE le 22 Décembre 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CFC/CIPM/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE RAVALEMENT DES FACADES ET DE RENOVATION INTERIEURE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la travaux de réhabilitation relatifs à l'Appel d'Offres dont la référence et l'objet sont repris en marge.

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Unique	Groupement SAPHIEX CORPORATION & COGENEC BP 16 270 Yaoundé, Tél : 699 829 445	Deux milliards cent quarante-six millions cinq cent dix-neuf mille neuf cent dix-sept (2 146 519 917)	Dix-huit (18) mois

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements, porte 202 du Crédit Foncier du Cameroun pour la suite de la procédure.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à passer les retirer sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 28 Décembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MISSI Jean Paul

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0050 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION N°019/DC/CIPM/SIC/2022 DU 14 NOVEMBRE 2022 POUR LE GARDIENNAGE DE CERTAINS SITES DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

L'Entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC FCFA	Délai
1	Gardiennage du siège de la SIC, la Résidence du Président du Conseil d'Administration sise au Quartier Général, la Résidence du Directeur Général Adjoint, la Résidence le Djoungolo et la villa n°9 sise au Quartier Hippodrome (Yaoundé).		19 962 450	Douze(12) mois
2	Gardiennage du siège de délégation régionale de Douala (Bonapriso) et des Bureaux des secteurs et antennes de Douala (Bonamoussadi, Makèpè, kotto palmiers) Edéa et Buea.	DRAGON SECURITY BP : 5132 Douala Tel : 6 99 84 41 75	24 999 570	

Le Responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement des Lettres Commandes.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine passé ce délai, hormis l'exemplaire réservé à l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 28 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !